

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_007 | Onanisme. Perfectionnement de l'espèce. Police médicale allemande et anglaise.CollectionBoite_007-4-chem | Théorie. ItemDeslandes. De l'onanisme | Coït : science et interdiction](#)

Deslandes. De l'onanisme | Coït : science et interdiction

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb007_f0222

SourceBoite_007-4-chem | Théorie.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Deslandes, Léopold](#)

Références bibliographiques[Deslandes, De l'onanisme et des autres abus vénériens considérés dans leurs rapports avec la santé](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb303320887>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 22/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Deslandes, Léopold (1796 -- 1796)

TITRE De l'onanisme et des autres abus vénériens considérés dans leurs rapports avec la santé

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1835

EDITEUR Paris : A. Lelarge : Delaunay , 1835

364

"La loi est un acte de la mode d'être,
considéré ou x de une scientificité ou légistique
et ~~par~~ lequel on sépare et limite l'individu
multiple susceptible de recevoir / donnerage que
à la culture ou à la santé. Il ne doit donc
être interdit que lorsque on lui est, ce qui
y est par l'ouverture de conditions qui
le rendent nuisible. Sans ces, on peut le
permettre chez nous à creiller ?



